

RÉGIME MIXÉ OU NON ?

LE PETIT MÉMO DES GRANDES DÉCISIONS

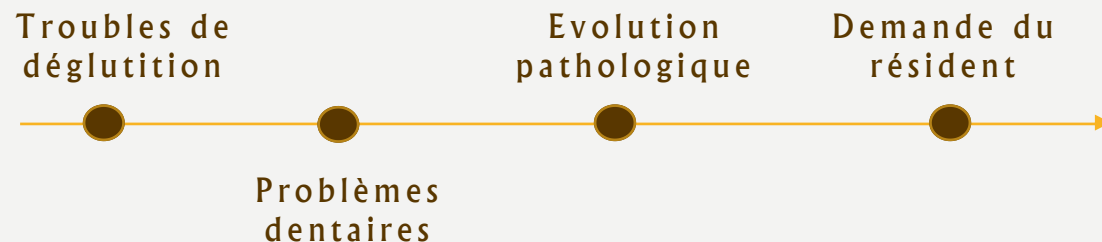


Groupe de travail Démence et Nutrition

LES BONNES PRATIQUES DE LA MISE SOUS RÉGIME MIXÉ EN EHPAD

AVANT LA MISE SOUS RÉGIME MIXÉ...

- 1° Faire un bilan orthophonique
- 2° Faire un bilan dentaire
- 3° Avoir une bonne raison au régime mixé
- 4° Surveiller les troubles éventuels de déglutition
- 5° Être attentif aux personnes en GIR 1 et en GIR 2
- 6° Porter une attention particulière aux résidents déments
- 7° Contrôler les ingesta



RÉÉVALUATION RÉGULIÈRE DE LA NÉCESSITÉ DU RÉGIME MIXÉ...

- 1° Contrôle des ingesta, bilan biologique (surtout la préalbumine) et surveillance du poids tous les 15 jours
- 2° Révision 1 fois par mois de la nécessité du régime mixé : éviter le risque de lassitude
- 3° Surveiller la nécessité de mettre en place une alimentation enrichie, notamment chez les personnes démentes et en GIR 1 ou 2
- 4° Enoncer aux résidents la composition des plats qui leur sont présentés en régime mixé
- 5° Penser à surveiller et à réévaluer la demande des résidents qui ont manifesté le besoin de bénéficier d'un régime mixé
- 6° Penser à l'hydratation et éviter les raccourcis : ce n'est pas parce que le résident est soumis à un régime mixé qu'il ne peut boire que de l'eau gélifiée
- 7° Quand il y en a, donner les compléments alimentaires en dehors des repas pour éviter l'impression de satiété.